



COMMUNIQUÉ

AUGUST & DEBOUZY CONSEILLE AGRIAL DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE SON PLAN STRATÉGIQUE

| 22/07/16 |



BANQUE - FINANCE

Agrial annonce avoir réalisé avec succès la levée d'un crédit bancaire syndiqué de 825 millions d'Euros, destiné à refinancer une partie de son endettement et à financer la poursuite de son développement.

Cette opération permet au Groupe de simplifier sa structure d'endettement et d'en d'allonger la maturité, tout en bénéficiant des conditions attractives actuelles des marchés financiers.

Ce nouveau financement, largement appuyé par les banques historiques d'Agrial, permet également d'accueillir de nouveaux partenaires bancaires internationaux, convaincus par les performances économiques du Groupe, sa position forte sur le marché français, ainsi que son potentiel d'expansion internationale.

Conseil juridique d'Agrial : August & Debouzy (Olivier Moriceau, conseil et Antoine Reboulot, avocat).
